



## Squat de cave par un voisin

Par **barbierelsa**, le **06/10/2008 à 18:37**

bonjour, je suis propriétaire d'un appartement avec cave et l'un de mes voisins a rempli ma cave d'objets et l'a fermée à double tour. J'ai mis un message sur les portes d'entrees pour qu'il se manifeste. J'ai recut un appel d'un cabinet de contentieux mais cela fait 1 mois que le contentieux n'arrive plus a le joindre. J'ai ete voir l'olice qui m'a conseillé de lui envoyer un recommandé avec accusé de reception lui indiquant qu'il avait 48h pour vider la cave, après cela je devais forcée le verrou et mettre ses affaires su le trottoir. Est ce legal? Merci d'avance.

Par **Marion2**, le **06/10/2008 à 18:58**

Bien sûr c'est légal, cette cave vous appartient. Faites ouvrir cette porte (où ouvrez la vous même) et surtout changez bien la serrure. Cordialement